



Compte-Rendu de la 4^{ème} conférence téléphonique



Gestion de la crise du Covid-19 à la DIPA

Le 11 avril 2020

Hier, le DI a tenu une quatrième conférence téléphonique sur l'état des mesures prises et la situation dans les services, commençant par le point sur les services :

- DR Voyageurs : seuls trois terminaux restent ouverts, le 2A (liaison AC), le 2E (la jetée du 2E... le S3 et le S4 sont fermés) et le 2F. Donc sans changement depuis la semaine dernière. Le trafic voyageurs reste lui aussi stable à environs 20 000/jour. Des liaisons DOM seraient envisagées avec Roissy (pas de manière quotidienne, évidemment). Mais aucune certitude en la matière.

- DR Orly : L'aéroport reste fermé et les BSE 3 et 4 maintiennent la mission de sécurisation des locaux là encore sans évolution depuis la semaine dernière. Le DI évoque également la possibilité que la DGAC puisse "rapatrier" des vols depuis Roissy en cas d'engorgement ou si les circonstances le justifient. Il est possible qu'à partir de mai (si la situation perdure), les autres Brigades d'Orly soient associées à ce "service minimum" (le DR semble d'accord pour que ce soit - dans les effectifs mobilisables - sur la base du volontariat mais signale que la PAF, le SMU, les pompiers et la GTA sont tous présents). Côté opérations commerciales, on reste sur la configuration minimale déjà en place (un rebond d'activité est même possible si Corsair rétablit des liaisons). Les problèmes de chauffage ont été identifiés et ADP a mis à disposition des chauffages d'appoint.

- DR Frêt : Le trafic du fret de ce 1^{er} trimestre est aussi important que l'an dernier en raison de l'importation de matériel médical. On estime que 2 milliards de masques seront importés en France... A ce jour, 96 millions de masques ont été dédouanés à Roissy (parmi les 22 000 BAE délivrés à Roissy, majoritairement pour du matériel médical). Cela augure une activité soutenue pour encore un long moment. Elle l'est déjà, en particulier à Banale et FRH. Pour y faire face, le PCA est donc revu à la hausse passant de 64 agents (11%) à 72 (13%). Une réflexion est actuellement menée pour lever la pression pesant sur le travail de section des BC dédouanant beaucoup de matériel médical et de masques en constituant une cellule (avec des agents issus du PAE, du SRA, du SCEP ou des services ex-post des BC) qui serait en charge, par télétravail, de réaliser une part importante du travail de recevabilité (normes, etc...).

- DI : le Docteur SIMONOT a été très sollicité ces dix derniers jours mais le rythme est plus supportable depuis aujourd'hui. Il applique les recommandations DG avant de s'exprimer sur le "retour dans les effectifs" des personnels en quatorzaine.

Il a ensuite fait un point (au 10 avril) sur le nombre d'agents :

- physiquement présents : 142 (moyenne 141 sur la semaine)
- à domicile (AEA ou télétravail) : 760
- Surv' en AEA en raison de la baisse de trafic : 438
- Op'/Co' ou AG en quatorzaine : 26 (3 en Op'/Co' ou AG, 23 en Surv')
- malades du Covid-19 (testés ou non) : 54 (16 en Op'/Co' ou AG, 38 en Surv')

A titre d'information, nous sommes au "19^{ème} rang" des DI en terme de présentiel, 14^{ème} en terme de quatorzaine mais au 1^{er} rang en terme d'agents malades...

Même si cela semble moins marquant en Surv', la situation s'améliore (suivant en cela la situation nationale).

Est ensuite venu le moment des échanges suite aux questions des différentes organisations syndicales.

Les questions des autres OS, recoupant parfois parfois les points déjà évoqués par le DI, nous ne revenons pas dessus si ce n'est que le réseau d'eau secondaire (dans les bâtiments) qui est actuellement sous-utilisés pourrait poser des problèmes de développement de bactéries donc soit la DI distribue des bouteilles d'eau (3416, 3520B, 3700, 3701, 5730, 7610), soit il faut penser régulièrement à faire couler l'eau un moment (10 minutes environ) pour éviter la stagnation d'eau et la réserver au lavage des mains ou à la vaisselle.

Ou encore que les RC non pris et arrivant à échéance pendant la période de confinement voient leur validité prolongée de six mois.

Mais aussi que le décret de prise en charge des repas ne pourra s'appliquer qu'aux agents n'ayant pas accès à une restauration collective ouverte. Or à Orly il resterait - à confirmer - un restaurant ouvert et à Roissy il en reste deux. Les agents qui y ont accès ne rentreront donc pas dans le champ d'application du décret. Le DI attend de toute façon la note d'application de la DG.

Pour notre part, nous avons interrogé le DI sur la BSERI. Le maintien des deux vacations en tuiage requiert la présence d'un nombre d'agent que nous estimons trop conséquent pour le PCA au regard de l'activité. La réponse a été que la GTA est présente en pied d'avion et que le DI veut que nous y soyons aussi. La Préfète lui a aussi demandé une présence au Bourget ce qui rentre dans le cadre des missions de la BSERI mentionne le DRV. Il propose néanmoins d'étudier la question et d'en reparler lors de la prochaine conférence téléphonique.

Merci à tous pour vos remontées, portez vous bien (ainsi que ceux qui vous sont chers) et à très bientôt nous l'espérons.

Votre Section UNSA Douanes Paris Aéroports

Notre site : www.unsadouanes.fr